

LINGUISTIQUE ET SEMIOLOGIE  
Collection dirigée par C. Kerbrat-Orecchioni

Dans la même collection :

BERRENDONNER (Alain), LE GUERN (Michel), PUECH (Gilbert)  
*Principes de grammaire polylectale.*

GROUPE D'ENTREVERNES, *Analyse sémiotique des textes : introduction, théorie, pratique.*

KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *La Connotation.*

KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), MOUILLAUD (Maurice) et alii,  
*Le Discours politique.*

PETIT (Michel) et alii, *Didactique des langues étrangères : Français, Allemand.*

RÉMI-GIRAUD (Sylvianne) et LE GUERN (Michel), *Sur le verbe.*

JOST (François), *L'Oeil-caméra : entre film et roman.*

Sous la direction de  
J. COSNIER et C. KERBRAT-ORECCHIONI  
**DÉCRIRE LA CONVERSATION**

avec

R. Bouchard, L. Fontaney, M.-M. de Gaulmyn  
S. Rémi-Giraud, Ch. Rittaut-Hutinet

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON

1987

— quelle évolution la CEVo subit-elle lors des interactions ultérieures entre les mêmes locuteurs, en d'autres termes quelle devrait être la définition de l'histoire conversationnelle, considérée du point de vue de la CEVo ?

Enfin, il faudra analyser des corpus très divers pour faire un recensement des Sa vocaux et étudier leurs possibilités de variations pour un Sé donné selon les interactions et les interactants.

En attendant, je conclurai (provisoirement) en rappelant que quand son Sé est bien interprété par le récepteur, le Sa vocal du locuteur a rempli sa fonction, et toute sa fonction. Aux mots de dire le reste !

#### NOTES

- 345
1. Cf. dans ce volume, S. Rémi-Giraud et R. Bouchard.
  2. # = limite syllabique  
// = limite entre deux groupes
  3. J'ai ajouté au code de transcription adopté dans ce volume le signe : ' placé au-dessus de la voyelle, pour marquer l'accentuation.

## ETHOLOGIE DU DIALOGUE

par Jacques COSNIER

### VOUS DITES ETHOLOGIE ?

La notion de conversation a acquis un statut précis dans la recherche linguistique et micro-sociologique depuis quelques années, en grande partie grâce au mouvement ethno-méthodologique et aux travaux de Sachs et Schegloff, créateurs de l'«analyse conversationnelle», qui lui sont généralement reliés. Dans cette perspective, l'intérêt des chercheurs n'est pas spécialement centré sur le langage en lui-même (ce qui serait plutôt l'attitude des «analystes du discours»), mais sur le processus de la conversation comme révélateur des propriétés de la vie sociale et de ses procédés d'organisation interactionnelle. Pour les ethnométhodologues l'analyse conversationnelle n'est qu'un premier pas pour édifier une nouvelle discipline d'observation naturaliste qui permet de traiter l'interaction d'une façon empirique et formelle, mais rigoureuse. Empirique, cela veut dire que les corpus d'interaction étudiés seront des corpus naturels (*versus* des échantillons fabriqués pour les besoins de la cause), et formelle car il s'agit d'observer et de décrire des structures et non d'essayer de proposer des interprétations psychologiques ou des analyses conceptuelles basées sur l'introspection.

Ce faisant l'ethnométhodologie converge avec d'autres disciplines souvent très proches : l'ethnographie de la communication telle que Hymes et Gumperz l'ont illustrée, la sociolinguistique dans les aspects développés par Ervin-Tripp et Labov, la psychologie interactionniste à laquelle pourrait se rattacher le travail de Duncan et Fiske... Autant de tendances contemporaines qui présentent en commun au moins les trois caractères suivants :

■ L'approche naturaliste, qui consiste à capter une interaction «naturelle» ou «authentique», c'est-à-dire où les participants ont un libre choix de leurs mouvements et de leurs mots, et ont à gérer une réelle situation d'échange. A partir du corpus ainsi recueilli se fera une description objective des observables.

■ La prise en compte du non verbal, qui apparaît alors comme une nécessité théorique avec des analyses paralinguistiques et kinésiques souhaitables. L'interaction sociale est un processus total, multicanal et le concept de langage lui-même «s'élargit de tous les éléments communicationnels qui ont leur origine dans le corps humain» (Bateson, 1958).

■ L'abandon du sujet monadique au profit de l'interaction : il ne s'agit plus comme en psychologie traditionnelle d'essayer de comprendre ou de théoriser le fonctionnement d'un «sujet», mais de décrire et d'élucider l'interaction pour elle-même. C'est la dyade (ou le groupe) qui constitue l'entité à étudier ; les actions et réactions de chacun n'étant qu'une contribution à un énoncé coopératif.

Nous dirons que le dénominateur commun à toutes ces tendances contemporaines est l'adoption d'un mode d'approche éthologique.

C'est d'ailleurs ce que souligne E. Goffman dans sa préface au 3<sup>ème</sup> tome de la *Mise en scène de la vie quotidienne* en écrivant<sup>1</sup> :

«Le moment paraît [...] bien choisi pour constituer l'éthologie des interactions dont nous avons besoin si nous voulons étudier ce domaine de façon naturaliste [...] Les éthologues finissent nécessairement par étudier l'interaction en face à face. Ils constituent donc une source. Plus important encore, ils ont mis au point un travail sur le terrain qui les conduit à étudier les conduites animales de très près, en gardant le contrôle des idées préconçues. Ils en ont retiré l'aptitude à découper à ses points d'articulation le flux de l'activité animale apparemment fortuite, et à isoler des schémas naturels. Il suffit de faire remarquer ces séquences comportementales à l'observateur pour que sa vision en soit changée. Les éthologues apportent donc des idées neuves (...) et la valeur de modèle [de l'éthologie] reste claire».

Il est vrai que Goffman écarte «poliment» certaines conclusions très «naïves» de l'éthologie qui découlent de la promptitude de beaucoup d'éthologues à utiliser des références darwiniennes dans l'interprétation des faits observés.

Cela mériterait sans doute un débat mais qui semble inutile à notre

propos descriptif. Rappelons d'ailleurs le point de vue très proche déjà proposé dans les années 1920-30 par l'école de Chicago qui parlait alors en termes d'«écologie». Nous dirions aujourd'hui, «éco-éthologie».

Mais il ne s'agit pas d'entretenir des querelles terminologiques, disons pour résumer que nous appellerons éthologie (ici étho-anthropologie<sup>2</sup>) toute approche fondamentalement naturaliste des interactions humaines, c'est-à-dire utilisant préférentiellement une méthodologie d'observation et de description dans des conditions naturelles. Ce qui n'exclut nullement, étant donné la position particulière du chercheur par rapport à l'espèce humaine, le recours éventuel à des références conceptuelles élaborées par des disciplines plus classiques telles la linguistique, la sociologie et la psychologie.

En fait l'éthologie, discipline transdisciplinaire (Cosnier 1986-b), recouvre un secteur de chacune de ces disciplines (on peut ainsi parler d'étholinguistique, d'éthosociologie et d'éthopsychologie). Il est d'ailleurs devenu classique d'affirmer le caractère pluridisciplinaire des recherches interactionnistes...

## MACROSCOPIE

Toute approche éthologique commence par une évaluation macroscopique du matériel étudié c'est-à-dire par le relevé d'impressions d'ensemble étayées par une description quantitative.

Ici donc trois sujets sont mis deux par deux et tour à tour en face à face et vont à chaque session parler et bouger pendant 10 mn. On peut constater que leur parole est alternative et spontanée comme il se doit dans une interaction conversationnelle.

Décrire plus en détail leurs activités amène immédiatement au problème de la définition des catégories et des unités d'action. Deux catégories sont faciles à cerner, déjà mentionnée plus haut : l'une parolière, l'autre gestuelle.

La difficulté de définition des unités est classique : opposant les points de vue «etic» ou «emic», micro ou macro-analytique (voir Cosnier et Brossard 1984, Cosnier 1985), nous opterons pour l'«emic» et le «macroanalytique» seuls compatibles à notre avis et jusqu'à nouvel ordre avec l'étude de corpus de longue durée (et c'est le cas de «3 fois 10 mn»).

## Aspect verbal

Deux procédés d'appréciation du volume respectif des émissions de chaque interactant peuvent être utilisés : le compte des mots (ou d'autres unités sonores) et le chronométrage.

Tableau 1

	D1		D2		D3	
	H1	F	H1	H2	H2	F
Nombre de mots	771	1640	1198	628	747	1452
Temps d'émission (en sec.)	180	384	330	226	248	326
Débit par sec.	4.2	4.2	3.6	2.7	3.0	4.4

Les résultats sont évidemment convergents. L'homme 1 parle plus au second entretien qu'au premier, de même pour l'homme 2. Quant à la femme c'est elle qui parle le plus (environ 2 fois plus que ses partenaires) dans les deux cas.

On notera que deux personnes en situation de conversation active délivrent environ 2 000 mots en 10 mn.

On notera aussi que malgré leur convergence les résultats du compte de mots et du compte temporel ne sont pas exactement superposables, ceci en raison des débits différents selon les sujets : le deuxième homme à un débit nettement plus lent que ses deux partenaires, d'autre part chacun à un débit qui varie d'un entretien à l'autre (peut-être en fonction du débit du partenaire).

Au total il ressort de cette observation que c'est la femme qui parle le plus et le plus longtemps à l'inverse de l'homme 2. Dans les dialogues auxquels ils participent la femme délivre 67 % du texte et occupe 60,5 % du temps ; l'homme 1 : 40,6 % du texte et 44 % du temps ; l'homme 2 : 34 % du texte et 41 % du temps.

Au delà de cette description «volumétrique» de l'activité verbale, une approche plus qualitative pourrait en être faite par quantification des

unités fonctionnelles définies en termes de fonctions énonciatives ou d'actes de langage (cf. Irigaray 1967, Chiff, 1983, Cosnier 1984).

Ceci n'a pas été réalisé compte tenu des autres approches proprement linguistiques opérées sur ce corpus ; quant au problème de la distribution en tours de parole, il ne sera pas abordé dans cet article pour des raisons qui apparaîtront ultérieurement.

## Aspect posturo-mimo-gestuel

Les échanges opérés par le canal visuel ne peuvent être traités aussi aisément que ceux du canal voco-acoustique. Ces derniers bénéficient d'un mode de transcription et d'une définition «émique» classique et éprouvée et d'autre part obéissent à une règle d'alternance bien connue (Sachs, Schlegloff, Jefferson, 1974) : l'émission par le canal acoustique est discontinue et alternative. Par contre le canal visuel est toujours partiellement ouvert, on ne peut pas ne pas émettre d'image, et il en découle que les positions «d'émission» et de «réception» sont difficiles à préciser en elle-mêmes et la règle d'alternance difficile à leur appliquer.

On les référera donc au canal acoustique : un geste pourra apparaître en «position d'émission» (verbale) de son auteur (le parleur), ou en «position de réception» (verbale), «Emission» et «Réception» étant par convention définies par rapport à la verbalisation.

D'autre part, la quantification se heurte ici à la nature des «unités» gestuelles : il n'est pas indifférent de compter leur nombre ou d'évaluer leur durée : un mouvement autocentré de caresse de la joue peut par exemple apparaître une seule fois mais durer plusieurs minutes, il en est ainsi des regards...

Enfin la description elle-même pose de nombreux problèmes (cf. Cosnier 1985, 1986-a), étant donné la variété fonctionnelle de la gestualité conversationnelle que le tableau suivant schématise (Cosnier 1982, 1986-a).

*Quasi linguistiques*

(Exman et Friesen : autonomes gestures, Kendon : semiotic gestures, Barakat...)

Gestes de forme et d'utilisation conventionnelle selon la culture qui peuvent être utilisés indépendamment de la parole, bien qu'ils aient souvent une expression verbale équivalente ex : geste horizontal de la main devant la partie haute du front, « rras le boy » Français.

Gestes  
«communicatifs»

*Syllinguis-  
tiques*  
(associés nécessairement à la parole)

*Phonogènes* : liés à l'activité motrice des organes phonatoires, nécessaire à la production parolière

*Paraverbaux* : liés au rythme parolier.

Deux formes :

- les «intonatifs» ou «battements» de la main et de la tête.
- les idéographiques apparentés aux précédents mais qui tracent dans l'espace des figures abstraites liées aux idées exprimées.

*Expressifs* : principalement les mimiques affectives faciales qui connotent le contenu du discours qu'elles qualifient, ou qui situent le contenu par rapport au jugement de l'orateur, assurent alors une fonction métacommunicative.

*Illustratifs* : liés au contenu de la parole.  
On peut y distinguer :

- les déictiques qui désignent le référent :  
ex : pointage du doigt
- les spatigraphiques qui schématisent une structure spatiale
- les kinémiques qui miment l'action du discours par une mise en jeu globale du corps
- les pictomimiques qui dessinent le référent dans l'espace.

*Phariques* : activité du parleur destinée à vérifier ou à maintenir le contact. Principalement par le regard, parfois par le toucher.

*Synchronisateurs*  
(assurant l'interaction)

*Régulateurs* : activité du récepteur en réponse aux précédents («back channel») le hochement de tête en est un exemple fréquent (la régulation est aussi assurée par des émissions sonores).

de confort : changement de position ou de posture

autocentrés : automanipulation corporelle : grattage etc... balancement rythmique...

Gestes  
«extra-commu-  
nicatifs»

Judiques : apparentés aux précédents mais centrés sur des objets : manipulation d'objets, bouchers, chapeliers, gribouillis etc... allumage de cigarettes...

Cette classification s'est avérée dans la pratique d'une utilisation aisée et fiable, et elle coïncide parfaitement avec les «act variables» décrits et utilisés par Duncan et Fiske (1977).

En simplifiant, nous avons distingué dans l'étude présente les catégories suivantes :

- les «co-verbaux» : sous ce terme sont classées les activités motrices directement liées à l'activité locutoire : «paraverbaux» et «illustratifs»
- les «expressifs» : (mimiques faciales) sont séparés des précédents en raison de leur rôle mixte : co-verbal en position d'émission verbale, mais aussi phatique et régulateur (dans ce dernier cas en position de réception verbale)
- les «regards» : en situation d'émission ou de réception (activité phatique et régulatrice)
- les «extraverbaux» comprenant essentiellement les activités autocentrées et les changements de positions.

Chacune de ces catégories présente quelques problèmes intéressants à relever.

### *Les co-verbaux*

Ce sont les mouvements accompagnateurs du flux parolier. L'observation montre rapidement qu'ils se manifestent à trois niveaux :

- les membres supérieurs : bras, avant-bras, main
- la tête : petits mouvements soit rythmiques soit présentant une certaine structure «idéographique». Ils sont très fréquents, presque permanents et leur étude quantitative ne sera pas faite.
- le buste : en pratique associé aux activités des membres supérieurs dont il ne sera pas séparé.

Donc au total, ont été comptabilisés les co-verbaux des membres supérieurs ; il est apparu indiqué de les détailler en 2 catégories :

- a – macro : gestes amples impliquant la main et le bras
- b – micro : gestes réduits à des activités partielles : mouvements des doigts et des mains, le coude restant fixe. D'autre part, de façon à préciser la «densité gestuelle» des différents locuteurs, on a fait le rapport : nombre moyen de mots pour un co-verbal. Tout cela fait apparaître des «styles» gestuels très différents selon les sujets.

Ainsi, l'H 1 est très peu motorisé : aucun co-verbal en 10 mn au cours de la 1ère discussion, 18 au cours de la seconde dont 8 macro et 10

micro, soit 1 co-verbal pour 60 mots, ce qui est très faible par rapport à l'H 2 qui présente dès son 1er entretien (situation II) 43 co-verbaux (tous macro) avec une proportion de 1 co-verbal pour 13 mots et lors de son 2ème entretien (situation III) extériorise 47 co-verbaux (macro), 1 pour 16 mots.

La femme utilise 26 co-verbaux (13 macro, 13 micro) dès le 1er entretien, soit 1 co-verbal pour 50 mots, et 48 (25 macro et 23 micro) à son second, soit 1 co-verbal pour 24 mots.

On relève donc 2 types moteurs extrêmes : H 1 et H 2, et une libération chez H 1 et F entre leur 1er et 2ème entretien.

Deux hypothèses sont suggérées :

- a – une habitude à la situation qui autorise une plus grande aisance motrice
- b – un entraînement par l'interlocuteur (l'H 2 est très motorisé), selon un phénomène de convergence interactionnelle observé par différents auteurs (cf. Giles et Powesland, 1975).

### *Les mimiques expressives : le sourire*

Les «expressifs» désignent essentiellement les mimiques faciales. Dans la pratique seul sera considéré le sourire, car les autres mimiques sont difficiles à observer et à identifier dans nos conditions d'enregistrement, et d'autre part il constitue la mimique conversationnelle la plus fréquente et la plus explicitement conventionnelle.

Deux types fonctionnels peuvent être décrits : les sourires co-verbaux associés au flux parolier et assurant des fonctions connotatives ou métalinguistiques, et les sourires interactionnels participants aux fonctions phatiques et régulatrices.

Cependant dans un but de simplification, nous avons relevé : les sourires (a) émis en position d'émetteur (verbal), (b) émis en position de récepteur (verbal).

Les premiers sont co-verbaux et parfois phatiques, les seconds toujours régulateurs. Leur distribution diffère selon les entretiens et les sujets.

Dans la situation 1 on sourit beaucoup et ceci pourrait être interprété comme un symptôme d'adaptation à la situation, on sait en effet que le sourire est souvent un signal réparateur d'une agressivité potentielle (cf. Cosnier 1987).

Dans les situations 2 et 3 on sourit beaucoup moins, et seuls H1 et F le font et essentiellement en régulation, H 2 souriant très peu.

Plusieurs hypothèses pourraient être formulées : phénomène de convergence, habitude de H 1 et F, facteur culturel expliquant l'absence de sourires de H 2...

### *Les regards*

Il apparaît que :

a — celui qui est en situation de réception (verbale) regarde presque en permanence l'émetteur

b — ce dernier par contre détourne souvent son regard. Dans le dialogue 1, H 1 détourne son regard 45 fois, F 72 fois, soit 1 détournement pour 17 mots chez H 1 et 1 pour 29 mots chez F ;

dialogue 2: 71 détournements soit 1 changement par 17 mots chez H 1, 72 détournements soit 1 changement pour 9 mots chez H2, et dans la situation 3 : 41 détournements soit 1 pour 18 mots chez H 2 et 44 détournements soit 1 pour 33 mots chez F.

En ce qui concerne les hochements de tête (régulateurs émis par l'auditeur), on relève les données suivantes :

dialogue 1 : H1 émet 62 hochements soit 1 pour 28 mots émis par F ; F en émet 18 soit 1 pour 42 mots de H1

dialogue 2 : H1 émet 51 h. soit 1/12 mots de H2 et H2 22 soit 1/54 mots de H1

dialogue 3 : H2 émet 32 h. soit 1/45 mots de F et F 42 soit 1/17 mots de H2.

Il est difficile de tirer des conclusions très nettes de ces quelques résultats qui font ressortir principalement des différences de comportements interindividuels, H2 ici encore se singularisant par rapport à ses deux partenaires : il est beaucoup moins «régulateur» qu'eux, tout en étant beaucoup plus «phatique».

### *Les extra-verbaux*

Les auto-centrés : ces gestes centrés sur le corps présentent une difficulté technique d'appréciation, certains sont aisément identifiables selon un système binaire + ou 0 (par exemple un bref essuyage ou grattage de la face), mais d'autres vont se prolonger de façon rythmique (mouvement de caresse par exemple). On est ainsi amené à tenir compte

à la fois du nombre (nombre d'apparitions d'un auto-centré) et de la durée.

Les positions sont des configurations statiques tenues durant un certain temps (ex. bras croisés), sur le fond desquelles peuvent apparaître des co-verbaux ou des auto-centrés. Elles sont donc notées par leur durée : position tenue entre deux changements de position, et leur nombre.

Dans la première situation :

L'homme 1 ne présente aucun auto-centré, et aucun changement de position, conservant d'un bout à l'autre la position «bras croisés». La femme présente 4 apparitions d'auto-centrés, en position d'émettrice, et deux changements de position, donc 3 positions :

- 1 — bras croisés au départ,
- 2 — main gauche au menton,
- 3 — bras croisés.

La 2ème position dure 4 mn 15 et s'accompagne d'une activité auto-centrée qui accompagne aussi bien les réceptions que les émissions.

Elle a donc une activité auto-centrée presque la moitié du temps.

Dans la deuxième situation :

L'homme 1 va présenter 3 positions :

- 1 — bras croisés,
- 2 — mains jointes,
- 3 — bras croisés,

et dans la position mains jointes qui dure 1 mn 56 on observe une série de petits auto-centrés : caresse des mains.

L'homme 2 dans le même temps change 13 fois de positions et présente 13 auto-centrés avec 3 passages (26 sec., 6 sec., 8 sec.) d'auto-centrés rythmiques.

Dans la troisième situation :

La femme présente 17 auto-centrés, la plupart en situation d'émission, et durant quelques secondes, et n'offre que 2 positions de base dont la première (mains croisées entre les jambes) dure 9 mn 52.

L'homme 2 présente 21 auto-centrés la plupart aussi en émission, et 11 changements de position survenant soit en réception (il adopte alors la position bras croisés) soit très souvent en départ d'émission ou en début de réception d'une question.

Ces constatations font apparaître en premier lieu, et à nouveau, des différences contrastées entre H1 et H2 : le premier très peu mobile, fixé la plupart du temps dans des positions de fermeture tonique (bras

croisés), le second au contraire changeant de position presque à chaque prise de parole.

Le lien des changements de position avec l'activité locutoire/délocutoire apparaît d'ailleurs nettement si on les met en relation avec le texte verbal : ils accompagnent les prises et les cessations de parole et marquent la «disposition» à émettre ou à recevoir.

Enfin le style personnel des positions (parfois complété par une activité autocentrée idiosyncrasique) peut aussi être remarqué. Nous en donnerons 3 exemples :

- a — l'attitude bras-croisés de H1
- b — un changement de position fréquent de H2 qui attrape le rebord de sa chaise et avance le buste lorsqu'il va parler
- c — un geste autocentré particulier de F, qui consiste à porter la main, gauche le plus souvent, dans la zone latérale sous auriculaire du cou du côté opposé et se caresse lentement.

Ce geste apparaît 3 fois durant le premier dialogue et 8 fois durant le troisième, or on constate que :

- il survient toujours en situation d'émission verbale
- huit fois (sur onze) l'émission comprend une expression «je crois» et consiste en une affirmation d'opinion personnelle. L'interprétation pourrait en être la suivante : le «je crois» modalise et atténue l'affirmation, et dans le même sens, le geste autocentré sert dans le répertoire propre à F, à dénoter l'hésitation, c'est-à-dire complète la modalisation du «je crois».

351

### Profils interactographiques

De façon à rendre plus perceptibles les différences de «style» interactif entre les 3 partenaires, nous avons disposé quelques-unes des données précédentes qui paraissent les plus caractéristiques sous une forme graphique, permettant de figurer ainsi des «profils».

Légende :

PHO : activité phonogène (mesurée par le nombre de mots)

COV : nombre de co-verbaux

REGU : nombre de hochements de tête

S : sourires

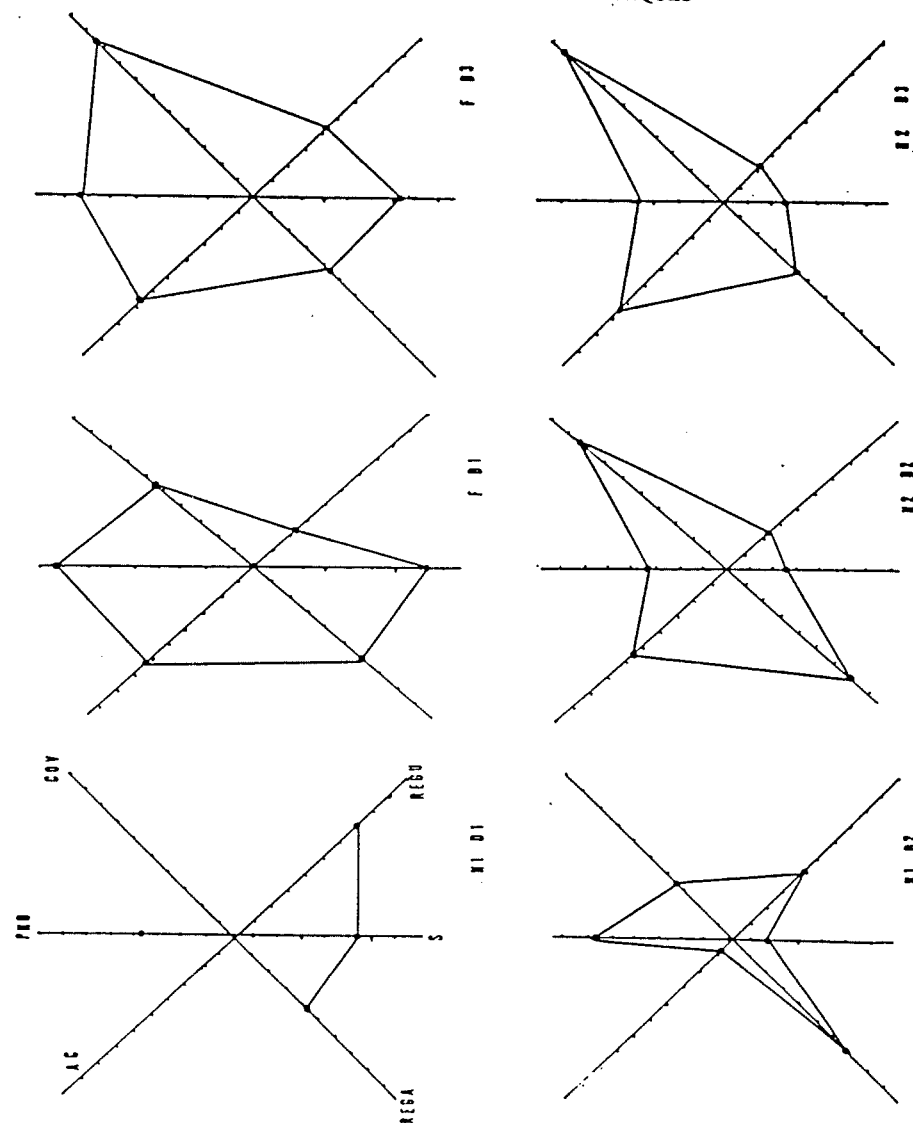
REGA : nombre de détournements du regard

AC : auto-centré

DI, DII, DIII : dialogue 1, 2 et 3

H1, H2, F : homme 1, homme 2, femme

### PROFILS INTERACTOGRAPHIQUES



Cette présentation par définition très schématique demande certainement à être améliorée, elle s'inspire de la méthode des profils utilisée en éthologie animale (Coulon 1978, Gouat 1979, Cosnier 1982).

Elle permet de faire deux remarques :

1 — chaque personne a un profil dont l'allure générale reste analogue au cours des deux entretiens auxquels elle prend part

2 — mais cependant chaque profil varie selon l'entretien, le plus variable étant celui de H1 qui se «décontracte» lors du 2ème entretien.

Nous n'insisterons pas sur les autres caractères différentiels qui sont sous forme graphique les mêmes que ceux déjà donnés précédemment sous forme numérique.

## LA RENCONTRE

La «rencontre» désigne tout épisode où un individu est mis en présence d'un ou plusieurs individus avec lequel ou lesquels il entre en interaction.

Toute rencontre pose un certain nombre de problèmes selon la situation et les personnages. Ainsi peut-on aisément prévoir qu'elle s'organise selon un système de normes, de représentations, d'évaluations de la situation et d'attributions qui dépendent de la «compétence communicative» de chacun.

Un premier aspect de la rencontre est son degré de formalisation. J. Gumperz distingue ainsi les rencontres qui donnent lieu à des «interactions transactionnelles» et celles qui donnent lieu à des «interactions personnelles». Les interactions transactionnelles sont des interactions de site, bien formalisées, les programmes en sont clairement définis, ainsi que les statuts des protagonistes. Les comportements de rôle vont y être donc prédominants, à l'opposé les interactions personnelles sont «informelles», elles comportent donc en principe une grande liberté de choix de stratégies, J. Gumperz donne l'exemple des relations amicales.

U. Hannerz développe une idée semblable en proposant 2 axes organisateurs d'une rencontre, l'un dit de «l'information personnelle» qui va de l'inconnu à l'intime, l'autre dit du «contrôle normatif» qui va de l'informel au codifié, et il distingue par rapport à ces 2 axes 3 types de relations : structurale, catégorielle, personnelle.

Les relations structurales sont celles qui sont déterminées par le site et ses programmes : c'est le type de la relation fonctionnelle. Ex. : l'épicière et sa cliente, l'employé et son patron... Ce type de relations peut être totalement impersonnel, et les protagonistes peuvent rester inconnus l'un de l'autre, ils sont alors en principe parfaitement interchangeables.

Les relations catégorielles sont déterminées par la classification que chacun fait de l'autre, et du système d'attribution qui en découle : classification souvent basée sur l'ethnicité, le sexe et l'âge, et les marqueurs sociaux.

Les relations personnelles sont les relations dans lesquelles les interactants ont chacun sur le ou les autres des informations assez nombreuses et personnalisées qui constituent une plate-forme commune d'implicites spécifiques.

Les rencontres vont ainsi s'organiser en utilisant des procédures de «contextualisation» plus ou moins complexes et généralement bien définies, et dont la mise en place est facilitée par un encadrement rituel caractéristique que nous appelons la «ponctuation de la rencontre» (ouverture - définition de la situation - maintenance - clôture).

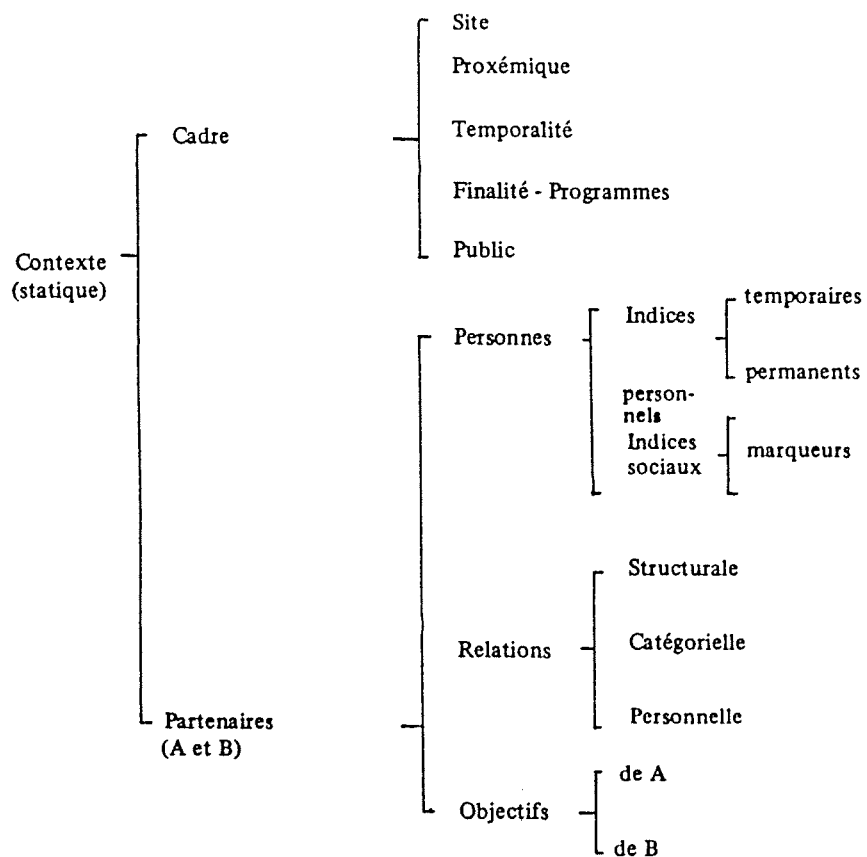
Etudier les interactions dans les diverses formes de rencontre amène à utiliser plusieurs notions telles celles de contexte situationnel, de texte, de contextualisation et de cadrage...

Beaucoup de ces notions n'ont été abordées que récemment par des chercheurs d'origine diverse : linguistes, sociologues, anthropologues. Deux courants, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie ont particulièrement contribué à leur promotion.

La notion de contexte désigne à la fois :

- 1 — des éléments fixes, liés au site
- 2 — des éléments conjecturels liés à la présence et à l'identité des personnes présentes, mais invariants (ou relativement invariants) et statiques pendant la durée de la rencontre
- 3 — des implicites et des conventions présumés ou négociés.

Ainsi peut-on décrire un certain nombre d'éléments constitutifs du contexte situationnel (Barker 1968, Fishman 1972, Hymes 1974, Brown et Fraser 1979...) que nous schématisons de la façon suivante :



C'est dans ce contexte statique de la rencontre que se co-produit le texte total (ou «totexte») dynamique, constitué par la combinaison des événements verbaux, vocaux et mimo-gestuels, texte qui s'appuie, ou littéralement s'articule sur le contexte (statique) en référence auquel il peut être interprété par le processus de contextualisation.

Il convient maintenant d'appliquer ces notions à notre corpus.

## Le contexte situationnel

### *Le cadre*

– Lieu : la salle d'enregistrement d'un studio audio-visuel universitaire

– Proxémique : 2 chaises en face à face, à une distance de 1,20 m. Sur chaque chaise est dirigée une caméra TV frontale placée à une distance de 5 m de la chaise

– Temporalité : un matin d'octobre 1982

. les 3 entretiens de 10 mn se succèdent

. le premier commence à 9 h 30

– Finalité - Programme : ceux d'un studio d'enregistrement (les objectifs sont précisés ci-après)

– Assistance : tour à tour les 3 dyades sont introduites dans la pièce d'enregistrement. Les consignes (cf. «objectifs») leur sont délivrées. Les interactants sont alors laissés seuls en face à face pendant 10 mn, mais ils se savent enregistrés. L'assistance est donc virtuelle.

### *Participants*

– Personnes :

. Homme 1 : 21 ans, étudiant en psychologie

. Femme : 19 ans, étudiante en langues étrangères appliquées

– Relations :

. Homme 2 : 25 ans, étudiant en psychologie, ethologie et grec moderne. D'origine grecque.

– Relations :

■ ces trois personnes ne se connaissent pas avant les rencontres. Elles ont été recrutées dans les couloirs de l'Université pour participer à une «enquête sociologique». Prime de participation de 100 F.

■ Ainsi :

. relations personnelles : nulles

. relations structurelles : avec le personnel du studio audio-visuel et les enquêteurs (universitaires)

. relations catégorielles : prédominantes au départ, elles se traduisent par le tutoiement immédiat, les références aux études et aux établissements fréquentés. Cette structuration catégorielle s'est basée sur des inférences situationnelles et le décryptage des indices catégo-

L'interaction « officielle », devant être enregistrée, se déroule devant un public (même différé), or ici apparaît un essai de relation marginale qui échappe à la « représentation » mais qui cependant la prépare.

Cet effet-coulisse est un phénomène très fréquemment rencontré dans toutes les situations où des personnes ont à développer une interaction en public tout en ayant la possibilité d'interagir préalablement ailleurs que dans cette situation.

L'évolution de la définition de la situation et sa simplification doit être rapprochée d'un autre phénomène qui apparaît au cours des dialogues 2 et 3 et qui consiste en allusion aux dialogues précédents.

Nous pourrions dire que nous assistons :

1 — à une institutionnalisation-ritualisation des situations par établissement de rôles et de stratégies,

2 — à l'élaboration progressive d'une « histoire » conversationnelle au sens proposé par S. Golopentia (1985) avec ses références, ses implicites, ses présupposés partagés.

## LE PILOTAGE

Le développement, le déroulement et la maintenance de l'interaction nécessitent la mise en œuvre d'un certain nombre de procédés étudiés sous des dénominations variées mais regroupés généralement sous le titre de « back-channel communication » introduit par Yngve (1970).

Un secteur fondamental de ces phénomènes concerne le problème des changements de tour (« Turn system ») étudié par divers auteurs en particulier dans les travaux classiques de Sachs, Schegloff et Jefferson (1974), et de Duncan et Fiske (1977).

L'autre secteur est celui des interactions courtes qui n'interrompent pas le tour du parleur principal, du style « oui », « hm hm » et ont un rôle variable dans la maintenance de l'interaction : elles servent au récepteur à montrer son attention ou son intérêt (Fries 1952, Kendon 1967) et à faciliter la coordination générale de l'échange (Dittman et Llewellyn 1967, Duncan et Fiske, 1977). Schegloff leur consacre un article récent (1981) où il insiste sur l'aspect « offre de poursuite » et propose le terme de « continuer » pour les désigner.

La question des « courtes interventions » étant développée par

M.M. de Gaulmyn dans sa contribution au présent volume, et abordée par moi-même ailleurs (J. Cosnier, 1985-86 b) je ne soulignerai ici qu'un aspect « éthologique » susceptible d'illustrer l'intrication de la mimogestualité et de la verbalité dans les procédés de maintenance du discours.

Ainsi que le signalent tous les auteurs, les émissions « régulatrices » sont vocalisées et/ou gestualisées : les « hm hm » sont souvent associés à des hochements de tête.

Duncan et Fiske (1977) prennent ainsi en compte comme « back-channel behaviors » :

— taux de hochements (« nod rate ») : nombre de hochements divisé par le temps de parole du partenaire

— taux d'émissions vocales brèves (« short vocal back-channel rate ») : nombre d'émissions d'un mot apparaissant pendant la parole du partenaire divisé par le temps de parole (ex. : « oui », « hm »)

— taux d'émissions longues : idem mais pour les émissions de plus d'un mot du type « c'est vrai », « je suis d'accord ».

— taux total des émissions régulatrices : total du nombre de hochements et des émissions verbales (courtes et longues) divisé par le temps de parole du partenaire.

Cette classification a le grand mérite d'être simple, et d'inclure la gestualité sous forme des hochements (alors que les autres auteurs ne font généralement que les mentionner).

Mais l'observation directe des corpus révèle vite une réalité plus complexe dont il convient de signaler quelques aspects.

D'abord en ce qui concerne la définition même du « back-channel ». Yngve (1970) l'a défini ainsi « ... back channel, over which the person who has the turn receives short messages such as 'yes' and 'uh-uh' without relinquishing the turn ».

Or cette conception entièrement centrée sur les émissions du récepteur (celui qui est en position d'écoute par rapport à l'émetteur verbal principal) paraît aujourd'hui insuffisante si l'on ne l'intègre pas dans le système interactif global : ces émissions « back-channel » ne surviennent pas indépendamment de l'activité du parleur. En particulier elles apparaissent souvent en réponse à ses sollicitations : en premier lieu regard, et aussi léger mouvement de tête, sourires, pauses et intonation...

Aussi avons-nous (Cosnier 1982) proposé de dénommer ce système « synchronisateur », et d'en décrire deux aspects : l'aspect « phatique » qui

riels (vêtements - âge- allure générale) puisqu'aucune présentation mutuelle n'a été faite.

— Objectifs : ont été fournis dans la consigne suivante lue par un des chercheurs une fois les sujets assis :

«Nous faisons une enquête sur le vêtement et les jeunes. Nous recueillons ainsi des discussions sur ce thème. Pendant 10 mn vous allez vous entretenir librement sur le Vêtement. Tout ce qui concerne ce sujet peut être abordé en fonction de vos intérêts et nous attachons beaucoup d'importance à vos opinions personnelles».

### Ponctuation de la rencontre et définition de la situation

Toute rencontre est ponctuée au moins par des procédures d'ouverture et de fermeture.

L'ouverture est généralement marquée par un rituel social d'accès à autrui très précis comprenant un complexe de formules verbales, de postures, de gestes et de mimiques. Elle est associée à un processus transactionnel variable selon les interactions, connu depuis W.I. Thomas, sous la dénomination de «définition de la situation» : dans cette période initiale de la rencontre, les partenaires évaluent les signes émanant d'autrui et font des hypothèses anticipatrices sur la suite possible, réciproquement ils émettent leurs propres informations ; de cette dialectique parfois très brève, parfois fort longue doit résulter un consensus qui servira de base au déroulement de l'interaction.

Les informations échangées sont évidemment aussi bien verbales que non verbales, conscientes que non conscientes. Trois secteurs principaux sont abordés :

- 1 — l'identité,
- 2 — les «places»
- 3 — les objectifs et les stratégies.

En ce qui concerne notre corpus les ouvertures et les définitions de situation vont prendre des formes particulières qui découlent du contexte situationnel décrit précédemment.

Les rites d'ouverture vont être absents : leur rôle est de permettre l'accès à autrui, or cet accès est fourni par l'interaction englobante : c'est un tiers en position «meta» avec lequel a déjà été négocié un contrat qui assure la mise en relation. Celle-ci est d'emblée contextualisée sur le mode

catégoriel : l'inconnu rencontré est un *alter ego* étudiant recruté dans des conditions semblables (rien n'a cependant été explicitement dit à ce sujet). Les marques en sont, nous l'avons vu : le tutoiement et les implicites sur la connaissance des mœurs universitaires et sur les connotations partagées qui émergent à diverses reprises.

Tel cet échange du dialogue 2 :

88 - H2 : hm-hm- tu es à Lyon 2 n'est-ce pas ?

89 - H1 : oui

90 - H2 : est-ce que tu as fréquenté Lyon 3 ou Lyon 1 ?

Par contre la définition de la situation va donner lieu à des échanges transactionnels caractéristiques particulièrement quant à la négociation des «places» ainsi que le développe C. Kerbrat-Orecchioni dans ce volume.

Remarquons simplement son évolution à travers les situations. Lors du dialogue 1 elle donne lieu à une transaction prolongée, l'homme 1 se proposant comme interviewer sous le prétexte que la mode est une affaire de femmes, position et opinion récusées par la femme jusqu'à l'établissement du consensus «chacun son tour».

Lors du dialogue 2, la définition se fait en un échange :

H1 : ... si tu veux me poser une question ou donner un...

H2 : je pense que tu es déjà initié ?...

H1 : ouais ouais d'accord

H2 : (oui alors) vas-y

Enfin au dialogue 3 apparaît un «effet-coulisse». Dans cette situation, avant l'administration des consignes par le tiers et donc avant l'ouverture «officielle» de l'interaction, on relève l'échange suivant réalisé sur le mode de l'aparté :

H2 : tu es déjà dans le coup ?

F : pardon ?

H2 : (...) tu as déjà eu une discussion ?

F : oui...

Ce bref échange est vite interrompu par l'intervention du chercheur qui donne les consignes. Mais lui-même influencé par cette «pré-définition» transgressive de la situation ne donne pas les consignes intégrales, admettant donc implicitement qu'en effet tous deux ont déjà l'expérience de la situation et confirmant ainsi l'hypothèse de H2.

En utilisant une métaphore dramaturgique inspirée des conceptions de Goffman, nous dirons qu'il y a eu ici un «effet-coulisse».

relève de l'activité du parleur, et l'aspect «régulateur» qui relève de l'activité de l'auditeur (le «back-channel» proprement dit).

C'est une remarque apparentée que fait Schegloff (1981) en soulignant que les «continuers» sont liés à ce qui les précède dans l'activité du parleur et permettent aussi l'apparition de ce qui suit.

D'autre part si l'on se centre comme le font la plupart des auteurs spécialement sur l'activité de l'auditeur, on constate aisément qu'elle n'est pas, et de loin, limitée à des vocalisations et à des hochements de tête. Ces items sont certes les plus évidents, mais :

a — d'autres mouvements de tête peuvent apparaître : en particulier les oscillations dans le plan horizontal (du type «négation»),

b — l'activité faciale, les mimiques (tout spécialement le sourire), jouent un rôle «back-channel» certain,

c — et que penser des activités «extracomunicatives» («self-adaptors» et «postural shifts») qui apparaissent chez l'auditeur ? Le fait même qu'elles apparaissent chez l'auditeur et probablement pas au hasard (cf. Schefflen), ne pose-t-il pas le problème de leur participation au «back-channel», dont la définition élargie serait alors «toute activité apparaissant chez celui qui est en situation d'auditeur» ?

Il faut noter d'ailleurs que si Duncan et Fiske ne mentionnent sous le titre «back-channel» que les vocalisations et les hochements, ils prennent cependant soin de toujours séparer dans les autres chapitres ce qui est émis par le parleur et ce qui est émis par l'auditeur.

Enfin une dernière remarque doit être faite en ce qui concerne les vocalisations.

La collecte des émissions courtes (de un à cinq mots) n'interrompant pas le discours du parleur et donc entrant dans le cadre du «back-channel», montre qu'elles ont des formes et des fonctions très variées, nuancées qui plus est, par l'intonation<sup>3</sup> (il existe déjà plusieurs variétés de «hm» et de «oui»...). Nous n'insisterons pas sur cet aspect que nous traitons par ailleurs (J. Cosnier 1985, 1986 b) en soulevant le problème de la définition des «tours de parole» : car si l'on tient compte de la complexité du système «synchronisateur» on se heurte à la question de ce qui doit être classé «back-channel» et de ce qui doit être considéré «tour de parole».

La richesse de la panoplie «back-channel» à la fois dans ses formes et dans ses fonctions interactives nous incite aujourd'hui à désigner cet ensemble comme «système de pilotage conversationnel».

En ce qui concerne notre corpus les considérations précédentes nous ont fait évaluer :

- le total des régulateurs verbaux (RV) (courts + longs au sens de Duncan et Fiske)
- les régulateurs verbaux isolés (c'est-à-dire sans activité motrice associée)
- les régulateurs verbaux associés à une activité motrice (spécialement hochements)
- les régulateurs moteurs (RM) isolés (hochements sans vocalisation)

Tableau 3

	D1		D2		D3	
	H1	F	H1	H2	H2	F
Total des R.V.	47	17	32	8	5	32
R.V. isolés	5	2				3
R.V. avec R.M.	42	15	32	8	5	29
R.M. isolés	20	3	19	14	27	13
Nombre de mots du parleur par Régulateur de l'auditeur	24,4	38,5	12,3	54,4	44	16,6

R.V. = Régulateurs verbaux

R.M. = Régulateurs moteurs

Il apparaît ainsi que : les régulateurs verbaux isolés (= sans association à un ou des régulateurs moteurs) sont rares, les régulateurs moteurs isolés ou associés aux verbaux étant de très loin les plus fréquents.

A cela il conviendrait d'ajouter les mimiques faciales au moins sous forme de sourires : plus de la moitié des sourires en situation de réception sont associés à des hochements + des vocalisations, et les autres soit à des hochements seuls, soit plus rarement à des vocalisations seules ou parfois encore plus rarement le sourire est solitaire.

Il ressort de ces constatations que l'association variable de ces différents items pourrait constituer une régulation graduée : le maximum étant la combinaison des 3 : hochement (ou autre mouvement de la tête) + vocalisation + sourire (ou autre mimique) soit «hvs» puis viendrait la combinaison à 2 : hv, hs, vs... enfin l'item seul : h, v, s. Il y aurait lieu d'étudier les règles d'usage de ces diverses possibilités qui ne sont vraisemblablement pas utilisées au hasard.

Nous n'en citerons que deux exemples (empruntés au premier dialogue) :

a - «shv» : régulation complète

203-5 : alors là j= me mets à réfléchir quel pantalon j= vais

ach=ter

206 H : hm

hochement

sourire

207 F : (bon) quel prix j= vais y mettre

b - «v» : régulation limitée à une vocalisation

7 F : Tu crois ? justement m= j= crois que y a les garçons

8 : font exa très très attention à la façon dont i=s'habillent

9 H : oui

10 F : exactement comme les filles

11 H : oui

12 F : et j=crois en fait...

Commentaire : en (a) la régulation est complète et joue le rôle de «continuer» permettant la poursuite normale du tour.

en (b) au contraire on peut faire l'hypothèse que les verbalisations «oui» isolées sont perçues comme manifestant une réticence, et donc induisent des développements argumentatifs.

Bien que nos connaissances restent encore très superficielles au sujet de ce système de pilotage complexe et nuancé il paraît extrêmement important dans le déroulement de l'interaction. C'est par lui que le parleur est amené à poursuivre ou à achever son tour, à expliquer, argumenter, paraphraser...

Certains de ces aspects sont développés par ailleurs (Cosnier, 1985, 1986 b).

Soulignons pour terminer que si l'aspect «interactif» de la conversation, et «coopératif» du texte produit apparaissent particulièrement lors de l'étude du système de pilotage, l'importance de la mimogestualité qui en constitue un élément essentiel est du même coup mise en relief, au point qu'il paraît difficile de traiter cet aspect des interactions conversationnelles sans en tenir compte.

## NOTES

1. *Les relations en public*, Ed. Minuit, 1973, pp. 12 et 18.
2. «Ethno-anthropologie» est synonyme d'«Ethologie humaine» mais nous semble préférable par sa connotation plus extensive.
3. Voir le travail de Louise Fontaney dans ce volume.